

RSA SOUS CONDITIONS, C'EST NON !

Nouvelle loi « plein emploi » : une attaque en règle contre les pauvres

À l'heure où l'inflation galopante frappe les plus pauvres, travailleur-se-s ou non, dont la plus grande part du budget est consacrée aux dépenses contraintes comme l'alimentation et le logement, imposer de nouvelles obligations risque de mener à la catastrophe.

AU PROGRAMME DE CETTE LOI, ENTRE AUTRES :

Transformation de Pôle Emploi en France Travail

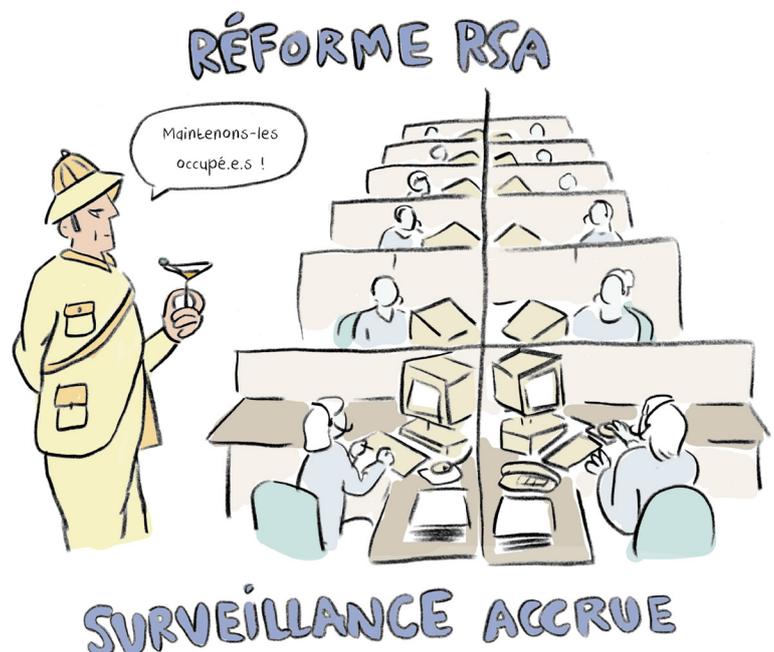
Au-delà du coup de com, il s'agira d'une fusion de nombreux secteurs de l'action sociale, avec la présence d'organismes privés et d'institutions publiques comme les mairies ou les départements, ce qui impliquera un flicage supplémentaires traduisant le manque de confiance de l'Etat vis-à-vis des allocataires. Tout-e allocataire du RSA sera aussi inscrit-e d'office comme demandeur-euse d'emploi.

Conditionnement du RSA

Il est prévu d'imposer 15 heures d'activités obligatoires aux bénéficiaires du RSA : rédaction de CVs, stages ou coaching pourront être au programme. Avec la nécessité de justifier de l'exercice effectif de ces activités, avec toute la surveillance et la paperasse qui en découleraient, et des sanctions financières au moindre écart.

Distribuer l'action sociale à la découpe au privé

Vous vous rappelez le compte personnel de formation, avec ses myriades de sociétés privées qui vous harcèlent au téléphone pour vous vendre leurs formations sans intérêt ? Eh bien dites-vous que c'est ce que veut généraliser le gouvernement. Aux frais du contribuable bien sûr.



Un moralisme questionnable

On risque donc d'imposer –car c'est bien le nœud du problème– aux bénéficiaires du RSA des activités très éloignées de leurs besoins car décidées arbitrairement par l'institution. Maintenir ces personnes dans un état d'occupation superficielle est le meilleur moyen de leur ôter le temps et l'énergie de se projeter et de construire des projets.

Comment y voir autre chose qu'une volonté de stigmatisation et de contrôle ?

Il serait pourtant urgent de sortir de l'idée reçue que recevoir une rémunération serait un signe d'utilité sociale. L'engagement associatif ou le travail domestique sont bénéfiques à la société bien qu'ils ne soient pas rémunérés, tandis que bon nombre d'emplois, y compris les mieux payés, ne font que parasiter les activités productives sans rien créer eux-mêmes, notamment dans le management, la surveillance, le consulting, la finance, etc. **À l'heure de la crise écologique, il serait temps de remettre également en cause tout un tas d'emplois qui ne servent qu'à produire des objets et services inutiles, voire nuisibles pour se recentrer sur des activités utiles socialement.**

Une offensive antisociale générale

Cette réforme fait partie d'une logique générale de mise au travail forcée de toutes et tous.

Avec tous ces bâtons dans les roues, les allocataires du RSA qui le peuvent seront obligé·e·s d'accepter des emplois dégradés (contrats 0 heures, auto-entreprise, pénibilité, salaires dérisoires, etc.), ce qui permettra au patronat de recruter sans devoir offrir des conditions de travail décentes, affaiblissant la situation de tous les travailleur·se·s.

Cet objectif se retrouve à l'identique dans la réforme des retraites, la réforme du lycée professionnel, ou encore dans une loi comme le projet « travail-immigration » permettant la régularisation de sans-papier, à conditions qu'ils et elles acceptent les emplois dont personne ne veut plus.

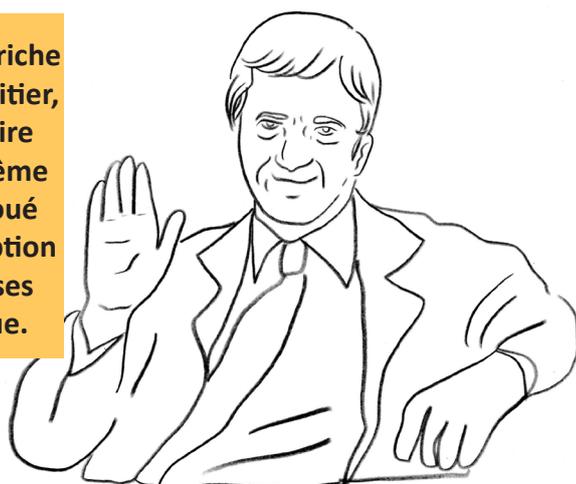
Et citons la récente réforme de l'assurance chômage, qui fait varier nos droits en fonction du taux d'emploi dans la région, c'est à dire qu'elle fait de nous et de nos droits des variables d'ajustement économique.

QUI DONC EST NUISIBLE À LA SOCIÉTÉ ?



ANNA : mère célibataire, illustratrice indépendante souffrant de migraines chroniques, au RSA pour compléter ses revenus misérables et irréguliers.

VINCENT BOLLORÉ : riche de 10 milliards, héritier, bâtissant un empire médiatique d'extrême droite, s'étant avoué coupable de corruption dans le cadre de ses affaires en Afrique.



Nous demandons le droit pour toutes et tous d'exercer un métier désiré, selon ses modalités. Nous réclamons un droit à l'épanouissement et à la dignité pour chacun·e.

Pour la prochaine assemblée générale ouverte des précaires et chômeur·euses, rendez-vous mercredi 11 octobre à 18h au Lieu, 17 rue Abbé Grégoire, Grenoble !

ag.precaires38@gmx.fr

Rejoignez la manifestation interprofessionnelle, vendredi 13 octobre à 10h à la gare